

Formation certifiante : Responsable de dispositifs de formation



[Télécharger la plaquette RDF Cycle de formation Vae](#)

Ce titre est enregistré au répertoire national des certifications professionnelles, au niveau 6 (code NSF 333P) par arrêté du 26 septembre 2016 publié au JO du 4 octobre 2016.

Il s'adresse aux formateurs, coordinateurs, référents pédagogiques, responsables pédagogiques qui souhaitent évoluer professionnellement, consolider leur emploi ou fonction au sein des organismes et des services formation. Il atteste que ses titulaires sont aptes à occuper des emplois de responsables de dispositifs de formation maîtrisant la conception et la réalisation d'actions ou de dispositifs de formation, la coordination d'équipe pédagogique, la gestion administrative et financière et apportant un appui au développement de l'organisme.

Le Responsable de Dispositifs de Formation occupe un poste situé au niveau de l'encadrement intermédiaire des organismes et structures de formation, des centres de formation d'apprentis ou des services internes de formation d'entreprise. Les activités exercées varient selon la taille des structures et leur organisation mais des activités structurantes partagées en matière d'ingénierie, de coordination pédagogique, de gestion et de relation à l'environnement sont définies par les fonctions principales suivantes :

- Fonction 1 : **pilotage** d'actions ou de dispositifs de formation
- Fonction 2 : **ingénierie** de formation et ingénierie pédagogique
- Fonction 3 : **développement** de la structure

Il faut ajouter à ces fonctions, une fonction transversale de réflexion sur les pratiques de formation.

Sommaire :

[Contexte des activités professionnelles le plus fréquent](#)

[Responsabilité et autonomie](#)

[Facteurs d'évolution](#)

[7 blocs de compétences](#)

[Modalités de validation](#)

[Taux de réussite à la certification](#)

[Suites de parcours possibles](#)

Contexte des activités professionnelles le plus fréquent

Le titulaire du titre « Responsable de dispositifs de formation » exerce principalement ses activités au sein des organismes de formation professionnelle continue (quel que soit le type de structure : associatif, public, parapublic, à but lucratif...) et des services internes de formation des entreprises privées ou publiques. Il peut également exercer au sein de centres de formation d'apprentis ou de structures liées au service public de l'orientation.

Les dirigeants des organismes de formation ont besoin d'adjoints maîtrisant les questions de pédagogie et d'ingénierie pour impulser des projets ou développer les dimensions d'ingénierie pour des projets globaux, répondre aux différents appels à projets, mobiliser des équipes pédagogiques, réguler les activités des formateurs, assurer la qualité des prestations.

Les services formation d'entreprises, notamment celles de taille conséquente, ont besoin de collaborateurs qui puissent jouer le rôle d'interface entre les services et les prestataires : accompagnement au diagnostic des besoins, formalisation de cahiers des charges, analyse des offres, négociation sur le plan technique, évaluation des prestations...

Responsabilité et autonomie

Situé au niveau de l'encadrement intermédiaire des organismes et structures de formation, il peut notamment s'agir de postes de coordination d'équipes pédagogiques ou de responsable de filières de formation. Les professionnels tenant ces postes rendent compte de leurs activités à un supérieur hiérarchique, généralement le directeur de l'organisme de formation. Ils encadrent, dans des positions hiérarchiques ou fonctionnelles, des équipes pédagogiques, permanentes ou non, ainsi que des équipes administratives.

Facteurs d'évolution

La réalisation des activités s'inscrit dans un contexte de complexité croissante des réponses formation à mettre en œuvre, qui doivent intégrer de multiples dimensions : généralisation des relations de services (appels d'offres), développement de la multimodalité en formation, individualisation des parcours, développement des comportements éco-citoyens, approche par compétences, mais aussi mixage des publics et des financements, développement des pratiques d'alliance, de co-traitance et de partenariat.

7 blocs de compétences

BC 1 : Assurer le montage et le suivi pédagogiques, administratifs et financiers d'une action ou d'un dispositif de formation

*Les **compétences** évaluées et constitutives de ce bloc sont :*

- Assurer le suivi des stagiaires tout au long de leur formation
- Elaborer le budget d'une action ou d'un dispositif de formation
- Exploiter, pour l'élaboration d'un budget, une matrice des coûts
- Produire et utiliser un tableau de bord pour le pilotage d'une action ou d'un dispositif de formation
- Créer, adapter ou choisir les outils et supports de suivi administratif d'une action ou d'un dispositif de formation
- Organiser l'évaluation de l'action ou du dispositif de formation
- Assurer le reporting auprès des financeurs et prescripteurs
- Proposer des aménagements en cas de renouvellement de l'action ou du dispositif

BC 2 : Animer une équipe pédagogique intervenant dans une action ou un dispositif de

formation

Les **compétences** évaluées et constitutives de ce bloc sont :

- Conduire un entretien individuel ou collectif d'analyse d'une demande de formation ou d'intervention
- Analyser une situation de travail qui pose problème
- Identifier les différents acteurs et leurs enjeux respectifs
- Mobiliser à bon escient les normes professionnelles en vigueur dans le champ de la formation
- Rédiger une offre de formation
- Réaliser un exposé mettant en valeur l'offre de formation
- Traiter les objections

BC 3 : Analyser une demande et proposer une offre de formation

Les **compétences** évaluées et constitutives de ce bloc sont :

- Concevoir des parcours individualisés de formation.
- Concevoir un dispositif de formation ouverte intégrant les technologies de l'information et de la communication.

BC 4 : Construire et évaluer un dispositif de formation multimodal

Les **compétences** évaluées et constitutives de ce bloc sont :

- Analyser un contexte de formation en termes de contraintes à prendre en compte et de ressources à mobiliser
- Mettre en place une démarche d'élaboration d'un dispositif de formation
- Choisir les modalités pédagogiques appropriées, en fonction des objectifs poursuivis
- Mobiliser les outils numériques adaptés à la situation
- Construire la progression pédagogique
- Déterminer les modalités d'accompagnement à mettre en œuvre
- Créer ou utiliser un système d'évaluation en tenant compte des différents niveaux d'évaluation

BC 5 : Concevoir et mettre en œuvre des outils pédagogiques dans des situations variées

Les **compétences** évaluées et constitutives de ce bloc sont :

- Concevoir ou mettre en œuvre des outils qui permettent aux personnes de se positionner en début de formation
- Élaborer des outils d'apprentissage intégrant le principe d'autoformation accompagnée
- Élaborer des situations ou supports permettant l'auto-évaluation
- Concevoir les modalités d'accompagnement synchrone ou asynchrone
- Concevoir des scénarii et des supports prenant appui sur des méthodes actives, notamment des études de cas, des situations- problèmes, des jeux de rôles
- Exploiter les productions réalisées : reformulation, synthèse, mise en perspective
- Diagnostiquer les facteurs d'hétérogénéité dans un groupe en formation
- Pratiquer le cas échéant la différenciation pédagogique

BC 6 : Contribuer au positionnement de la structure et à son développement

Les **compétences** évaluées et constitutives de ce bloc sont :

- Identifier les évolutions pédagogiques et réglementaires de la formation professionnelle continue
- Identifier les évolutions socio-économiques sur son territoire ou dans son domaine d'intervention
- Contribuer à l'élaboration de l'offre de formation de l'organisme
- Conduire des projets portant sur des objets spécifiques, notamment la qualité

BC 7 : Analyser les pratiques de formation

Les **compétences** évaluées et constitutives de ce bloc sont :

- Commenter le référentiel des activités professionnelles d'un responsable de dispositifs de formation

- Énoncer les valeurs ou principes d'action qui guident la pratique
- Adopter différents points de vue lors de l'analyse d'une situation de travail, qu'elle porte sur la relation à des apprenants, à des clients ou des prospects, ou encore à des acteurs internes à l'organisme de formation
- Communiquer sur les pratiques individuelles et collectives

Modalités de validation

Le titre « Responsable de dispositifs de formation » peut être attribué selon deux modalités :

- **Par la validation des acquis de la formation :**

A l'issue de la participation au cycle « Responsable de Dispositif de Formation », les participants présentent devant un jury de professionnels des écrits professionnels et sont soumis à des études de cas. Les candidats ayant satisfait aux exigences de la validation se voient délivrer le titre.

- **Par la validation des acquis de l'expérience :**

Les personnes pouvant attester d'une année d'activités professionnelles (équivalent temps plein) en relation avec les activités visées par le référentiel des activités professionnelles peuvent obtenir le titre ou des blocs de compétences constitutifs du titre.

Taux de réussite à la certification

- **Par la validation des acquis de la formation (VAF) :**

Résultats pour l'année 2019

58 blocs de compétences obtenus sur 61 visés, soit 95% de réussite.

- **Par la validation des acquis de l'expérience (VAE) :**

Résultats pour 2018 et 2019

108 blocs de compétences obtenus sur 133 visés, soit 81% de réussite.

Suites de parcours possibles

Les titulaires du Titre « Responsable de dispositifs de formation » peuvent poursuivre vers des masters (sciences de l'éducation, stratégie et ingénierie de formation d'adultes, didactique professionnelle...) ou se perfectionner en allant vers d'autres certifications (ingénierie pédagogique multimédia, concepteur multimédia...).